

# LE VÉLO, NOUVEL ENJEU DE L'HABITAT SOCIAL

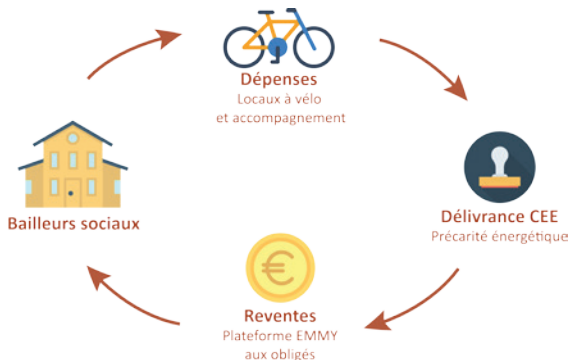


Pour les bailleurs sociaux, le programme ALVÉOLE permet de réhabiliter des locaux vélos à moindre coût, de profiter d'un accompagnement personnalisé de leurs locataires et ainsi répondre aux exigences nationales et territoriales issues de la Loi pour la transition énergétique. Ce programme dure jusqu'à la fin de l'année 2018 : une occasion à ne pas manquer !



## En quelques mots

Le programme ALVÉOLE (Apprentissage et Local VElo pour Offrir une Liberté de mobilité Écologique en énergie) s'adresse aux bailleurs sociaux. Il a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo au quotidien auprès des habitants du parc social grâce à la réhabilitation ou construction de locaux vélos sécurisés et à des séances d'apprentissage du vélo sur le terrain. Le programme est porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Le programme bénéficie d'un financement dédié : les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) « précarité énergétique ».



Le programme est porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Le programme bénéficie d'un financement dédié : les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) « précarité énergétique ». Ils permettent au bailleur un remboursement des dépenses engagées à plus de 50%. Toutes les dépenses acquittées avant le 31 décembre 2018 sont éligibles aux CEE.



## Les bailleurs sociaux et le vélo, une alliance gagnante

Selon Nicolas Cailleau, Responsable du Département Énergie et Environnement à l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), « les habitants des logements Hlm ont besoin de nouvelles solutions de mobilité, plus économes, plus faciles d'accès, inscrites dans les enjeux des transitions énergétiques et environnementales. Le recours au vélo leur permet de répondre à ces attentes. Il facilite l'accès à l'emploi pour certains et réduit la facture énergétique pour d'autres ».

Elodie Trauchessec, coordinatrice du dispositif CEE à l'ADEME, explique : « Dans le cadre du programme ALVÉOLE, le dispositif CEE permet de financer pour les locataires du parc social un accès sécurisé à un vecteur de mobilité inclusif et durable : le vélo ! La rencontre des expertises de la FUB d'une part et des bailleurs sociaux d'autres parts ouvre des perspectives nouvelles de développement de l'usage du vélo comme moyen de transport pour des publics en situation précaire, notamment pour leur mobilité personnelle. Le dispositif CEE offre des perspectives intéressantes de partenariats et synergies entre les missions de la FUB et celles de l'écosystème CEE : collectivités, ANAH, bailleurs, fournisseurs d'énergie... »

## A retrouver dans le dossier de presse

Découvrez les retours d'expérience d'acteurs engagés dans le programme ALVÉOLE avec le dossier de presse. Les bailleurs sociaux (Est Métropole Habitat, Néolia, SA Colomiers Habitat et Pôle Habitat Colmar) et les associations membres de la FUB (Pignon sur Rue à Lyon, Place Au Vélo Nantes) témoignent sur la qualité du programme !

Communiqué

## CONTACTS

Clémence Pascal  
Chargée de projet Programme ALVÉOLE  
[c.pascal@fub.fr](mailto:c.pascal@fub.fr)  
Tél. 03 88 75 72 85

Marie Faure  
Chef de projets Mobilité durable  
[m.faure@rozo.fr](mailto:m.faure@rozo.fr)  
Tél. 04 37 24 77 74

Plus d'infos sur [www.fub.fr/alveole](http://www.fub.fr/alveole)

